|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONS UNIES** |  | [**EP**](https://cms.unov.org/vintars/ShowRecord.aspx?RecordID=af0185c1-cdf9-469c-897f-f19a093e6782) |
|  |  | **IPBES**/2/16/Add.1 |
| Description: Description: EP | **Programme des Nations Unies pour l’environnement** | Distr. : générale 1er octobre 2013  Français  Original : anglais |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Deuxième session

Antalya (Turquie), 9–14 décembre 2013

Point 4 a) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail initial de la Plateforme :  
programme de travail pour la période 2014–2018

Étude de cadrage initiale pour l’évaluation thématique accélérée de la pollinisation et de la production alimentaire

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Reconnaissant la nécessité de faire avancer le programme de travail pour la période 2014–2018 une fois celui-ci approuvé par la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques à sa deuxième session, le Bureau et le Groupe d’experts multidisciplinaire ont convenu d’établir, pour examen à ladite session, un certain nombre de documents de cadrage initial tenant compte de la hiérarchisation des demandes, suggestions et contributions présentées à la Plateforme et des produits définis dans le projet de programme de travail (IPBES/2/2). On trouvera dans la présente note l’étude de cadrage initiale pour une éventuelle évaluation thématique accélérée de la pollinisation et de la production alimentaire. Elle a été réalisée conformément au projet de procédures pour l’établissement des produits de la Plateforme (IPBES/2/9).

II. Portée, bien-fondé, utilité et hypothèses

A. Portée

1. L’objectif de l’évaluation thématique accélérée de la pollinisation et de la production alimentaire qu’il est proposé d’entreprendre est d’évaluer les changements intervenant dans la pollinisation en tant que service écosystémique régulateur important pour la production alimentaire, compte tenu du rôle qu’il joue dans le maintien du bien-être humain et la préservation de la biodiversité de manière plus générale, en mettant plus particulièrement l’accent sur l’état et les tendances des pollinisateurs, la dynamique et la diversité de la pollinisation, les facteurs de changement, les incidences sur le bien-être humain du déclin et du déficit de la pollinisation et l’efficacité des mesures prises pour y faire face.

B. Bien-fondé

1. Une évaluation du type proposé est requise pour faciliter le renforcement des mesures prises par les pouvoirs publics pour répondre au déclin et au déficit de la pollinisation, qui constitue un service écosystémique régulateur essentiel pour la production alimentaire et le bien-être humain. À l’échelle de la planète, la valeur économique annuelle de la pollinisation assurée par les insectes – essentiellement les abeilles – se situait, selon les estimations, à 153 milliards d’euros (217 milliards de dollars) en 2005 pour les principales cultures vivrières, soit 9,5 % de la valeur totale de la production agricole mondiale[[2]](#footnote-2).

C. Utilité

1. L’évaluation proposée permettra de dégager des résultats pertinents pour la prise de décisions par les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans un domaine en rapide évolution et favorisera la mise en œuvre de l’objectif 14 des Objectifs d’Aichi pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique; témoignera de la contribution que l’examen continu de la façon dont un écosystème vulnérable et essentiel peut apporter au programme de développement pour l’après-2015, tout en facilitant cet examen; et constituera un des premiers produits de la Plateforme illustrant comment celle-ci peut contribuer aux efforts faits pour protéger la biodiversité et encourager le développement durable.

D. Hypothèses

1. L’évaluation proposée sera fondée sur les ouvrages scientifiques existants et s’appuiera sur les travaux actuels d’institutions comme l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), par le biais de son action mondiale en faveur des services de pollinisation pour une agriculture durable[[3]](#footnote-3), le Mécanisme mondial d’information sur la biodiversité[[4]](#footnote-4), le projet ALARM (« évaluation des risques de grande ampleur pesant sur la biodiversité à l’aide de méthodes éprouvées ») du Centre de recherche en agro-environnement[[5]](#footnote-5), le projet « État et tendances des populations de pollinisateurs en Europe »[[6]](#footnote-6) et le projet sur le capital naturel[[7]](#footnote-7), notamment son logiciel de modélisation InVEST(« évaluation intégrée des services écosystémiques et des choix possibles ») pour la cartographie et l’évaluation des services fournis par les écosystèmes.

III. Plan des chapitres

1. Il est prévu de présenter les résultats de l’évaluation thématique accélérée dans un rapport composé des cinq chapitres décrits ci-après :
2. Le chapitre 1 du rapport d’évaluation comportera une brève vue d’ensemble de la diversité des pollinisateurs et des systèmes de pollinisation ainsi que du rôle qu’ils jouent dans la production alimentaire et, de manière plus générale, dans le maintien du bien-être humain et de la biodiversité. Il évaluera l’état et les tendances des éléments et fonctions biologiques qui interagissent pour assurer les services de pollinisation et se penchera sur le rôle des pollinisateurs autochtones et exotiques, notamment les insectes, chauves-souris et autres mammifères, oiseaux et reptiles. Il tiendra en outre compte de la contribution de divers facteurs dans les différentes échelles spatiales, comme la typologie fonctionnelle des phytocénoses, la diversité et la spécificité des pollinisateurs, la saisonnalité et les fluctuations climatiques et la structure de paysage associée aux processus de dispersion et de mobilité.
3. Le chapitre 2 examinera les différentes causes des changements observés dans l’action des pollinisateurs et dans les services de pollinisation, notamment ceux revêtant de l’importance pour la production alimentaire. Il passera en revue les facteurs indirects de ces changements, entre autres les échanges commerciaux et les politiques dans des domaines comme l’agriculture et l’aménagement du territoire, ainsi que les facteurs directs, notamment les risques liés à l’évolution du climat, aux maladies et aux espèces envahissantes, aux modifications dans l’utilisation des sols, aux nouvelles pratiques agricoles et à l’utilisation de produits chimiques, y compris les fongicides et les insecticides, comme les néonicotinoïdes.
4. Le chapitre 3 évaluera l’état et les tendances de la pollinisation en tant que processus fondamental dans les écosystèmes terrestres naturels et gérés par l’homme. Il sera axé sur la contribution apportée au bien-être humain par les diverses populations de pollinisateurs, eu égard au rôle joué par la pollinisation dans la préservation de la diversité biologique agricole et naturelle et dans la protection des communautés qui sont tributaires des ressources naturelles, notamment pour la production de médicaments. L’accent sera mis aussi sur la contribution capitale de la pollinisation à la sécurité alimentaire, notamment du point de vue de la qualité, de la stabilité et de la disponibilité des denrées, ainsi que sur sa contribution à la génération de revenus. Dans ce chapitre, on cherchera à déterminer comment le déficit de pollinisation peut être défini et quels sont les régions et les systèmes agricoles qui sont sujets au déficit et au déclin de pollinisation.
5. Le chapitre 4 passera en revue les méthodes économiques disponibles pour déterminer la valeur de la pollinisation pour la production alimentaire ainsi que les incidences économiques du déclin des populations de pollinisateurs contribuant à cette production. Il évaluera la mesure dans laquelle les estimations actuelles de la valeur économique de la pollinisation pour la production alimentaire rendent compte des contributions de la pollinisation à la sécurité alimentaire et au développement, mises en évidence dans le chapitre 3. Il étudiera aussi les méthodologies et approches les plus adaptées pour établir ces valeurs aux niveaux national et local.
6. Le chapitre 5 examinera les mesures prises pour répondre aux risques associés à la dégradation des services de pollinisation ainsi que les possibilités de restaurer et de renforcer ces services. Les données d’expérience rassemblées dans l’utilisation d’outils et de méthodologies de cartographie, de modélisation et d’analyse des différentes options offertes seront évaluées sur la base des travaux déjà réalisés par des acteurs comme la FAO, notamment pour déterminer comment les incertitudes écologiques peuvent être gérées et comment les besoins en matière de surveillance et de recherche peuvent être satisfaits. Ce chapitre évaluera en outre la mesure dans laquelle la compréhension du déclin et du déficit de pollinisation peut contribuer à faire progresser les pratiques et les politiques, entre autres en matière de gestion de l’utilisation des sols, d’horticulture et d’agriculture, grâce notamment à des approches novatrices comme une intensification de l’agriculture écologiquement rationnelle. L’évaluation des options de riposte comprendra également un examen des contreparties politiques.

IV. Déroulement et calendrier des travaux

1. Le déroulement et le calendrier des travaux envisagés pour la réalisation de l’évaluation accélérée sont indiqués dans le tableau ci-après.

| *Calendrier* | | *Activités* |
| --- | --- | --- |
| 2013 | Quatrième trimestre | La Plénière examine et approuve l’étude de cadrage initiale établie par le Groupe d’experts multidisciplinaire (14 décembre 2013). |
| Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par la voie du secrétariat, demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes de désigner des experts (coprésidents de l’équipe chargée du rapport, d’auteurs coordonnateurs principaux, d’auteurs principaux et d’éditeurs-réviseurs) pour réaliser l’évaluation sur la base des résultats de l’étude de cadrage approuvée par la Plénière (9 décembre 2013–10 janvier 2014). |
| 2014 | Premier trimestre | Le Groupe d’experts multidisciplinaire, par courriel et par téléconférences, choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en appliquant les critères approuvés à cet effet (voir le document IPBES/2/9) (11–24 janvier). |
| Premier/ deuxième/ troisième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux établissent l’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (25 janvier–25 juillet). Les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux se réunissent en février pour progresser dans l’élaboration du plan annoté et des sections et chapitres qui leur ont été affectés et de nouveau début juillet pour finaliser le rapport et établir le résumé à l’intention des décideurs. |
| Troisième trimestre | L’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs est examiné par les experts, les gouvernements et les autres parties prenantes (26 juillet–12 septembre). |
| Troisième/ quatrième trimestre | Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux révisent l’avant-projet de rapport et de résumé à l’intention des décideurs sous la supervision des éditeurs-réviseurs et du Groupe d’experts multidisciplinaire. Les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, conjointement avec un petit nombre de membres du Groupe d’experts multidisciplinaire, se réunissent une fois pour établir le projet final de rapport et de résumé à l’intention des décideurs (13 septembre–7 novembre). |
| Quatrième trimestre | Le résumé à l’intention des décideurs est traduit dans toutes les langues officielles de l’ONU (8 novembre–5 décembre). |
| Quatrième trimestre | Le projet final de rapport et de résumé à l’intention des décideurs est adressé aux gouvernements et aux autres parties prenantes pour examen final (6 décembre–6 février). |
| 2015 | Premier trimestre | Les gouvernements envoient au secrétariat des commentaires écrits sur le résumé à l’intention des décideurs d’ici au 31 janvier. |
| Premier trimestre | La Plénière examine et accepte le rapport et approuve le résumé à l’intention des décideurs (après le 8 février). |

V. Coûts estimatifs

1. Le tableau ci-après montre les coûts estimatifs de l’évaluation accélérée et de l’établissement du rapport correspondant.

(en dollars des États-Unis)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Année* | *Poste de dépenses* | *Hypothèses* | *Coût* |
| 2014 | Première réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau +1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (60 x 3 000 dollars) | 180 000 |
| Deuxième réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature) | 15 000 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (60 x 3 000 dollars) | 180 000 |
| Troisième réunion des auteurs (75 coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d’experts multidisciplinaire/membres du Bureau + 1 agent des services d’appui technique) | Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature) | 18 750 |
| Voyage et indemnité journalière de subsistance (60 x 3 000 dollars) | 207 000 |
| Appui technique | 1 poste d’administrateur équivalent plein temps (50 % en nature) | 75 000 |
| 2015 | Participation de deux coprésidents et de deux auteurs coordonnateurs principaux à la troisième session de la Plénière | Voyage et indemnité journalière de subsistance (3 x 3 000 dollars) | 9 000 |
| Diffusion et activités de sensibilisation (résumé à l’intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages)) | Traduction du résumé à l’intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l’ONU, publication et activités de sensibilisation | 117 000 |
| **Total** |  |  | **867 750** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

1. \* IPBES/2/1. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.sciencedaily.com/releases/2008/09/080915122725.htm. [↑](#footnote-ref-2)
3. Bernard Vaissière, Breno Freitas et Barbara Gemmill-Herren, *Protocol to Detect and Assess Pollination Deficits in Crops: A Handbook for its Use*, (Fonds pour l’environnement mondial, Programme des Nations Unies pour l’environnement et FAO, 2011). [↑](#footnote-ref-3)
4. Le Mécanisme mondial d’information sur la biodiversité permet d’accéder à plus de 300 millions de registres normalisés sur la biodiversité primaire au niveau mondial. [↑](#footnote-ref-4)
5. <http://www.reading.ac.uk/caer/project_alarm.html>. [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://www.step-project.net/>. [↑](#footnote-ref-6)
7. www.naturalcapitalproject.org. [↑](#footnote-ref-7)